



**Rapport de présentation
du Budget Primitif
2016**

SOMMAIRE

Introduction	4
I. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2015	5
1. Fonctionnement	5
2. Investissement	5
3. Total budget primitif 2016	6
II. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2015 PAR CHAPITRE	7
1. Fonctionnement	7
2. Investissement	9
3. Soldes intermédiaires de gestion	10
III. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11
1. Evolution des principaux postes par rapport au BP 2015	11
2. Les charges à caractère général : chapitre 011	11
3. Les charges de personnel : chapitre 012	13
4. Autres charges de gestion courante : chapitre 65	15
5. Les charges financières : chapitre 66	15
6. Les charges exceptionnelles : chapitre 67	16
IV. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17
1. Evolution des principaux postes de fonctionnement par rapport au BP 2015	17
2. Produits des services : chapitre 70	17
3. Impôts et taxes : chapitre 73	17
4. Dotations, subventions et participations : chapitre 74	18
5. Autres produits de gestion courante : chapitre 75	19
6. Les atténuations de charges : chapitre 013	19
7. Produits exceptionnels : chapitre 77	20
V. MOUVEMENTS D'ORDRE	20
VI. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PRESENTATION PAR FONCTION	21
1. Dépenses globales de fonctionnement	21
2. Masse salariale par fonction	22
3. Chapitre 011 par fonction	23
4. Chapitre 65 par fonction	23
VII. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24

VIII. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	25
1. Dotations, fonds et réserves : chapitre 10	25
2. Subventions d'investissement : chapitre 13	25
3. Emprunt : chapitre 16	25
4. Produits des cessions : chapitre 024	25
5. Créances : chapitre 27	26
BUDGETS ANNEXES	26
1. Budget annexe du camping	26
2. Budget annexe de l'eau	26
3. Budget annexe de l'assainissement	27
4. Budget annexe du stationnement	28
5. Budget annexe de la restauration	28
6. Budget annexe parking capelle	29

BUDGET DE LA VILLE DE MILLAU

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 17 décembre 2015. Les documents présentés lors de ce débat ont permis de définir les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget 2016, tout en précisant que le budget s'équilibre sans reprise anticipée d'une partie du résultat 2015. Par ailleurs, les budgets annexes du théâtre de la Maison du Peuple et de l'accueil loisirs Louis Bonniol et Jean Macé ont été réintégrés dans le budget de la ville en respectant les observations de la Chambre Régionale des Comptes.

Les grandes orientations et principes du budget 2016

- Au regard du contexte financier contraint, le budget de la ville de Millau est pragmatique et réaliste. Il a pour ambition de préserver les grands équilibres financiers tout en maintenant une exigence de services rendus à la population Millavoise, qui concilie exigence, ambition, qualité et maintien du service rendu aux Millavois et préservation des grands équilibres financiers.
- **Poursuite de la mise en œuvre d'un plan d'économies :**

L'amélioration du dynamisme de Millau passe nécessairement par un plan d'économies. Cette démarche enclenchée en 2015 permet d'optimiser le fonctionnement des services dès 2016, sans remettre en cause la qualité des prestations rendues aux Millavois :

- Poursuite de la politique d'achat.
- Maîtrise de la masse salariale avec réorganisation des services et optimisation de la performance.
- **Poursuite de la politique de gratuité des services dans les écoles :**

La volonté municipale est de ne pas pénaliser les familles en maintenant la gratuité des études surveillées, les garderies ainsi que les temps périscolaires (TAP).

- **Soutien au milieu associatif :**

La ville continuera d'accompagner le milieu associatif avec le maintien en volume des subventions directes, en revanche, une participation aux prestations payées par la collectivité leur sera demandée.

- **Maintien d'un programme d'investissement : 16M€ (2016-2020)**

Le projet de plan pluriannuel d'investissement est basé sur un volume de dépenses d'investissement de 16M€ restant sur la période 2016-2020. Cette programmation se concrétise par la création et la réhabilitation d'équipement de proximité (crèche, écoles, équipements sportifs et culturels) et d'équipements structurants (RD 809, Opération de Restauration Immobilière (ORI) etc).

- **Diminuer l'encours de dette : point de départ 1 364€/habitant**

L'objectif retenu pour le budget 2016 est la stabilisation de l'encours de dette. La ville a dû emprunter en 2014 et 2015 de façon massive afin de financer les programmes de l'ancienne équipe municipale (Médiathèque, place Mitterrand et la Capelle...). La ville se limitera à emprunter au strict minimum, tout en poursuivant sa gestion active et efficiente de la dette en optimisant les frais financiers.

- **Garantir un taux d'épargne brute**

L'objectif retenu pour 2016 et pour les années à venir est de retrouver un taux d'épargne pour dégager une part de recettes de fonctionnement suffisante et autofinancer une partie des dépenses d'investissement. L'objectif ne peut être atteint qu'avec une politique d'économies drastiques et un recours au levier fiscal. Comme indiqué, les nouveaux emprunts génèrent des annuités très importantes en ce début de mandat auxquelles s'ajoute la baisse des recettes de l'Etat. Les taux d'imposition augmenteront de 11,80% en 2016.

L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2016

La poursuite de la baisse historique des dotations validée et décidée dans le cadre du Projet de Loi de Finances de 2016 met de nouveau à contribution les collectivités locales. Suivant les mêmes modalités qu'en 2015, l'effort d'économie de 2016 repose principalement sur le bloc communal à hauteur de 1,45 Milliards d'euros.

La collectivité subira, sur le produit de la Dotation Globale de Fonctionnement, une réduction d'un montant identique à 2015. La poursuite de ces réductions de recettes rend de plus en plus difficile le financement des projets de l'ancienne équipe municipale et la mise en place des nouveaux projets municipaux.

Les efforts de rigueur de gestion mis en place en 2015 seront renforcés en 2016.

1. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	25 877 371 €
Dépenses d'ordre	3 423 519 €
Dépenses totales	29 300 890 €

Recettes réelles	29 115 890 €
Recettes d'ordre	185 000 €
Recettes totales	29 300 890 €

+ 2.90 % en dépenses réelles (25.877 M€ pour 25.146 M€ au Budget primitif 2015)

Le niveau d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement intègre les dépenses liées d'une part aux mesures imposées par l'Etat (masse salariale) et d'autre part, les évolutions de tarifs des énergies et l'abandon de la réduction de l'éclairage public dans certaines zones de Millau qui avaient été programmées sur 2015.

+7.49 % en recettes réelles (29.115 M€ pour 27.087M€ au Budget primitif 2015)

La diminution des recettes résulte de la baisse massive et durable de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), qui pour 2016 est estimée à 530 000 euros. Cette décroissance est limitée en 2016, par ailleurs, par la réévaluation des bases d'imposition (+1%) décidée par l'Etat, par une faiblesse de la croissance des bases fiscales vu le contexte économique qui ne compensent pas cette perte de recettes.

Les compensations de taxe d'habitation, de taxe foncière sur le bâti et ne non bâti baisseront également sur une moyenne de 5%.

La collectivité a du recourir à une augmentation de la fiscalité communale de 11,80% permettant ainsi de conserver les services à la population, le financement des investissements, le soutien au milieu associatif et, conserver sa politique sociale au travers de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale.

L'épargne brute, qui inclut les charges financières, augmente de 66,34 %, passant de 1,94 M€ à 3,23M€.

2. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	11 464 002 €
<i>dont dépenses d'équipement</i>	<i>6 584 438 €</i>
Dépenses d'ordre	185 000 €
Dépenses totales	11 649 002 €

Recettes réelles	8 225 483 €
<i>dont recettes d'équipement</i>	<i>6 047 284 €</i>
Recettes d'ordre	3 423 519 €
Recettes totales	11 649 002 €

+5.83 % en dépenses réelles (11.464 M€ pour 10.832 M€ au budget primitif 2015)

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les remboursements de la dette, ainsi que les remboursements temporaires de prêts revolving. Il convient de comparer le montant des dépenses d'équipement.

-11.89 % en dépenses d'équipement (6.548 M€ pour 7.473 M€ au budget primitif 2015)